

Union de Banques Arabes et Françaises -U.B.A.F.-

ATELIER THEMATHIQUE

**NOUVELLES SYNERGIES ENTRE FINANCE ISLAMIQUE
ET FINANCE CONVENTIONNELLE**

26 NOVEMBRE 2008



A - INTRODUCTION :

SYNERGIE DANS LE PASSÉ ENTRE BANQUES CONVENTIONNELLES ET BANQUES ISLAMIQUES

- Attitude très réservée à l'égard des banques islamiques durant la décennie 1980/1990.
- Citicorp a initié, en 1987, une offre de services bancaires islamiques et établi, quinze ans plus tard, à Bahreïn, une filiale totalement dédiée à ce type d'activités.
- Cette ligne a été suivie par un certain nombre de banques. Ainsi, en 1998, HSBC s'est implanté à Dubaï Amanah Finance et, en 2002, le groupe UBS a établi à Bahreïn sa filiale, la Noriba Bank.



A- INTRODUCTION *(suite)*

- En ce qui concerne les banques françaises, BNP Paribas a créé, en juin 2003, une unité de banque islamique, consacrant de ce fait une présence active dans ce secteur.
- Depuis 1985 en effet, la BNP Paribas a développé des opérations de Morabaha et réalisé la même année le premier « Equity Fund » sous le nom de « Caravane » en faveur d'une institution islamique installée à Bahreïn.

A- INTRODUCTION *(suite)*

- Crédit Agricole, à travers Calyon, dispose depuis 2004 à Bahreïn d'un département spécialisé
- Deux types d'activités se distinguent :
 - Participation et structuration des opérations de financement de projet ou de financement à l'export, compatibles avec les règles de la sharia ;
 - Structuration de produits islamiques d'investissement à sa clientèle.

A- INTRODUCTION *(suite)*

- Emergence de financements mixtes (tranches conventionnelles et islamiques) pour des projets dans des domaines divers [industrie, transport aéronautique, transport naval, télécommunications et infrastructures].
 - le financement mixte de USD 1,5 milliard, dont 250 millions de tranche islamique à la société Alba (Aluminium à Bahreïn),
 - le financement de la centrale électrique d'Al Hidd à Bahreïn de USD 255 millions monté par BNP Paribas et HSBC qui comporte une tranche islamique.
 - le financement du projet « Equate » au Koweït en 1996 de USD 1,2 milliard (dont 200 millions de tranche islamique),

I- SYNERGIE ACTUELLE

Plus récemment cette synergie entre les deux types de financements s'est illustrée à travers les émissions de « sukus ».

A titre d'exemple :

- Emission de sukus par HSBC pour la Malaisie et le Qatar respectivement en 2002 et 2003 ;
- Emission sur-souscrite (USD 1,2 milliard) pour le gouvernement pakistanais en mars 2005.

I- SYNERGIE ACTUELLE *(suite)*

- Ces sukuks ont été souscrits aussi bien par des banques conventionnelles que des institutions islamiques.
- Répartition géographique :
 - 48 % Moyen-Orient,
 - 30 % Asie,
 - 22 % Europe.

I- SYNERGIE ACTUELLE *(suite)*

Parmi les Banques françaises :

- Calyon est récemment intervenu en qualité de « Sole Arranger » et « Underwriter » d'une émission de sukuk à 5 ans de USD 350 millions pour la Central Bank of Bahrain.
- En avril 2008, Calyon Saudi Fransi Limited et HSBC Saudi Arabia ont codirigé une émission de sukuk de USD 1,3 milliard pour le compte de la Saudi Basic Industries Corporation.
- L'expérience du passé démontre qu'une synergie entre les deux systèmes a été possible, mais en sera-t-il de même dans le futur ?

II- SYNERGIE FUTURE

- Deux visions coexistent :

Vision positive d'un développement fort de l'expérience passée :

- La synergie a créé une dynamique d'innovation juridique et fiscale des produits structurés d'Ijara, les sukuks, et les financements mixtes.
- La synergie a aidé à une meilleure connaissance des produits islamiques ce qui a profité aux intervenants dans les deux types de financement.

Vision plus réservée :

- Respect de la forme de la sharia plutôt que l'esprit de la sharia,
- Le concept du partage de perte & profit de l'investisseur est remplacé par le principe du profit garanti.

II- SYNERGIE FUTURE (suite)

En Conclusion nous pensons qu'une nouvelle synergie pourrait être recherchée dans les domaines ci-après à condition toutefois de rétablir un minimum de confiance dans la sortie de la crise financière actuelle :

- **Financement des grandes entreprises occidentales**
 - l'émission de sukuks destinés aux investisseurs du Golfe pourrait prendre partiellement le relais du marché obligataire pour assurer le financement des grandes entreprises occidentales.
- **Financement des PME**
 - Une coordination entre banques islamiques et banques conventionnelles pourrait s'instaurer pour répondre aux besoins des PME.

II- SYNERGIE FUTURE (suite)

Focalisation sur les instruments islamiques convenant le mieux à la sharia

par exemple, plus d'opérations de Musharaka sous forme de "Capital Venture" qui ont pour avantage :

- D'instaurer la notion de partage de perte et profit,
- De procurer des fonds pour l'innovation dans des sociétés où des jeunes entrepreneurs sont à la recherche de source de financement.

Ceci nécessite la formation d'une nouvelle génération de financiers conscients des exigences de la sharia et maîtrisant les techniques financières.



Patrick LEGAIT

- **Patrick LEGAIT, is Chairman of the Management Board of U.B.A.F. since mid 2001**, seconded from Crédit Lyonnais.
- Previously and after 9 years with **Société Générale, from 1973 to 1982**, successively as Credit Manager and Buyers Credit specialist in both France and Germany, he joined **First Chicago from 1982 to 1988**, and became Vice President and Managing Director to lead the Frankfurt based Trade Finance Group.
- He was then transferred to Geneva with world wide responsibilities, and was particularly in charge of major customers in Saudi Arabia. Then Patrick Legait joined **Crédit Lyonnais in 1988** where he assumed different responsibilities, mainly: Head of the Commercial Department and Managing Director of Crédit Lyonnais in Frankfurt, Director of **BfG Bank AG** in charge of multinational customers.
- Back to Crédit Lyonnais' Head Office, he became responsible for Crédit Lyonnais' Central Department for the paper industry worldwide. Afterwards he was appointed to Crédit Lyonnais' European Division to handle all customer and commercial aspects linked to European commission constraints on Crédit Lyonnais. He was then transferred to the Inspection Générale in 1999 and headed various missions in French, Asian and North African banking units.
- Born in 1948, Patrick Legait who started his career with a **Master Degree of Economics**, is today a man of broad international experience and **speaks fluently English and German.**





Mahmoud ABDEL WAHAB

- Né en Egypte en 1951, **Mahmoud Abdel Wahab** termine ses études secondaires au Caire au Collège de la Sainte Famille (Jésuites).
- En 1973, il obtient sa maîtrise d'économie de la faculté d'Economie et Sciences Politiques de l'Université du Caire, qui lui confie une fonction de Maître Assistant et le détache en 1974 à sa branche de Khartoum.
- En 1980, Il obtient un Doctorat d'économie de l'Université Paris I Sorbonne.
- Après un court passage dans une société d'informatique, il entre à l'U.B.A.F. en 1984, et occupe en 1989 les fonctions de Secrétaire Général du Groupe UBAF.
- Il contribue en 1994 à la mise en place d'une activité Islamic Banking dont il est actuellement et depuis 4 ans le responsable.

Union de Banques Arabes et Françaises

Participants are welcomed to address any questions related to this presentation to:

Mahmoud Abdel Wahab

Tel. 01 46 40 64 42

Fax.01 46 40 65 17

E-mail: mahmoud.abdel-wahab@ubaf.fr

